



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25138
22 janvier 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 19 JANVIER 1993, ADRESSEE AU
SECRETAIRE GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA
SUEDE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, en référence à sa note verbale du 26 octobre 1992, a l'honneur de l'informer que la Suède ne détient aucun actif du Gouvernement iraquien correspondant à ceux visés aux paragraphes 1 et 2 de la résolution 778 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 2 octobre 1992.
